

RENCONTRES « AVENIRS-POUSSINS »

Lieux et Horaires: à l'initiative des secteurs

Bassin :25 m

COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE MARITIME



1^{ère} Rencontre

Hiver : Samedi 22 Novembre 2008

Été : Samedi 14 Février 2009

50 m Dos - 50 m Brasse

2^{ème} Rencontre

Hiver : Samedi 06 Décembre 2008

Été : Samedi 14 Mars 2009

50 m Crawl « Avenirs » - 100 m Crawl « Poussins »

Relais 4x50 m 4 Nages

3^{ème} Rencontre

Hiver : Samedi 10 Janvier 2009

Été : **Samedi 23 Mai 2009**

100 m 4 Nages – 25 m Papillon

Relais 4x50 m Crawl

Règlements Particuliers

Compétition ouverte aux nageuses et nageurs des catégories d'âges « Avenirs » et « Poussins ». Les épreuves de Crawl doivent être impérativement nagées dans cette nage et non pas en nage libre.

Droits d'engagements : Forfait annuel de 52.50 € pour les six rencontres, quelque soit le nombre de nageurs, à régler au trésorier : M. Jean Claude Sieurin, 17 rue Léon Régnier, 76210 BOLBEC, et ce avant la première rencontre.

SUITE DES REGLEMENTS PARTICULIERS, VOIR AU VERSO → →



RENCONTRES « AVENIRS-POUSSINS »

- **Engagements** : sur fiche de course FFN 76 rose ou bleue, à transmettre au responsable du secteur au plus tard le samedi précédent la compétition. Tout envoi tardif ne sera pas pris en compte. Attention, pour les relais, faire figurer l'année de naissance des concurrents.
- **Récompenses** : Classement Départemental (les trois secteurs regroupés) après transmission des résultats* par les responsables de secteurs à Madame Christine Mignot : 5 rue des Bons 27350 HAUVILLE. Tel: 02.32.56.81.75 – mail cd76ffn@orange.fr une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle et au premier relais, dans chaque catégorie, sera remise aux lauréats lors de la rencontre suivante.
- Les responsables de secteur doivent transmettre les résultats au plus tard le samedi suivant l'épreuve, faute de quoi ces derniers ne seront pas intégrés dans le classement départemental.
- Tous les clubs sont tenus de déléguer au moins un officiel. Un responsable de l'encadrement devra également être présent. Il se chargera de diriger les nageurs vers la chambre d'appel et de déclarer les forfaits avant le début des courses.

Les rencontres et Finales « Avenirs-Poussins » sont placées dans le cadre du Challenge Départemental et patronnées par le Conseil Général de Seine Maritime.